

L'hon. M. RALSTON: Il me faudrait connaître les détails de cas particuliers. Tout dépend de l'officier et du poste qu'il remplit. Je me souviens de certains officiers qui sont retournés en Angleterre et je sais que leur permutation était considérée comme une promotion insigne. Mon honorable ami a employé le mot "réserve". Le général Roberts fut chargé de commander le groupe de renfort.

M. DOUGLAS (Weyburn): Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de discuter de nouveau l'expédition de Dieppe. J'ai posé des questions au sujet de cet épisode, et j'ai dit en deux occasions ce que j'en pensais. Par conséquent, je ne crois donc pas devoir y revenir sauf pour déclarer que tout en étant d'accord avec le ministre quant à la valeur de l'expérience acquise, je ne puis approuver entièrement ce qu'il a dit au sujet du deuxième avantage qu'il a signalé, c'est-à-dire la connaissance de la disposition des troupes ennemies. Cette disposition varie d'une semaine et d'un mois à l'autre et il est peu probable que les renseignements obtenus sur ce point l'automne dernier puissent être bien utiles advenant l'invasion du continent cet été.

L'hon. M. RALSTON: Je voulais parler de la disposition des défenses ennemies, non pas de la disposition des troupes. Je songeais par exemple aux canons de la défense contre avions et à d'autres pièces d'artillerie. Mes remarques portaient sur cela.

M. DOUGLAS (Weyburn): Mes observations s'appliquent, dans une moindre mesure, à ce que le ministre vient de dire, car la disposition de défenses ennemies, des mortiers et des pièces d'artillerie, peut varier. Toutefois, l'expédition a révélé deux choses. D'abord, la technique adoptée par l'ennemi, c'est-à-dire les méthodes qu'il se propose de suivre pour repousser une invasion. C'est là un renseignement précieux. L'expédition a en outre permis de déterminer le genre d'armes dont l'ennemi s'est servi avec beaucoup d'efficacité. J'ai causé avec quelques-uns des soldats revenus de Dieppe, et ils ont surtout remarqué quel parti les Allemands avait tiré des mortiers. Il ressort de ce que m'ont dit ces soldats que des changements ont été opérés dans l'instruction de notre propre armée en ce qui concerne l'emploi de cette arme, que les Allemands ont utilisée si efficacement. A n'en pas douter, l'expérience que nos soldats ont ainsi acquise leur sera extrêmement précieuse au cours des opérations futures.

Je pense que le ministre ne doit pas être bien sérieux quand il affirme que si l'on doit

se mettre à critiquer le haut commandement ou les hommes qui organisent les opérations, nous perdrons certainement la guerre.

L'hon. M. RALSTON: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. DOUGLAS (Weyburn): Je ne cite peut-être pas les paroles exactes du ministre. Je vais m'exprimer autrement. Ce qu'il a voulu dire c'est que si on se permettait de critiquer le haut commandement (je ne suis pas de ceux qui ont dit que Dieppe avait été une faillite tragique), cela aurait un effet nuisible. Je n'ai pas parlé publiquement de Dieppe en dehors de la Chambre. J'en ai parlé en cette enceinte et j'ai dit qu'à mon avis, l'opération de Dieppe n'avait pas été un succès complet. Je ne tiens pas à débattre publiquement ces questions en temps de guerre. Mais il peut y avoir profit à discuter en cette Chambre la mesure de coordination qui existe entre les divers services en vue d'assurer le plus grand succès possible avec le minimum de pertes. A mon sens, la critique qui s'est faite en cette enceinte, au sujet de Hong-Kong, par exemple, a été profitable, car, comme l'a dit le ministre lui-même au cours d'un débat, à la suite de ces critiques, on a effectué des changements au sein de l'état-major général, en particulier dans le service de l'intendance; et ce changement résulte, en grande partie, des critiques formulées dans les diverses parties du pays. Ceux qui occupent un poste élevé dans les services armés, à qui l'on confie nos troupes, et sur le jugement de qui dépend la vie des fils des citoyens de notre pays, devraient sentir que nous avons les yeux sur eux et que si nous pardonnons certaines erreurs de jugement, la Chambre et le ministre ne sauraient pardonner les négligences dont ils pourraient se rendre coupables dans l'élaboration des plans qui sont essentiels à une opération réussie. Il n'est pas mauvais que les hautes autorités militaires aient l'impression que nous les surveillons. Mais je crois que nous aurions tort de les condamner trop sévèrement et de les critiquer sans en même temps leur attribuer le mérite auquel ils ont droit. Mais la Chambre ne saurait rendre de plus grand service au ministre et celui-ci ne saurait en rendre de plus grand au pays qu'en faisant bien comprendre aux personnes responsables que nous les surveillons de près, car, après tout, c'est à elles qu'a été confiée la vie des jeunes Canadiens, le bien le plus précieux du pays.

Je désire poser une question au ministre. Nous fournira-t-il des explications au sujet de ces 3,300 personnes dont on se propose d'augmenter, cette année, le personnel civil? Le personnel s'élevait l'an dernier à 7,466 per-